



No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal du conseil d'agglomération de Rivière-Rouge

SÉANCE ORDINAIRE DU 5 NOVEMBRE 2012

Province de Québec  
Ville de Rivière-Rouge

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'agglomération de Rivière-Rouge, tenue en la salle du conseil de l'hôtel de ville de Rivière-Rouge, lundi le 5 novembre 2012, à 19h30.

Sont présents et forment le quorum requis, Mme la conseillère Diane Gargantini et MM. les conseillers Pierre Payer (maire suppléant de La Macaza) en remplacement de Christian Bélisle (maire de La Macaza), Normand Girouard, Normand Gravel, Denis Lacasse, Yves Sigouin et André Tremblay sous la présidence de Mme Déborah Bélanger, mairesse de la Ville de Rivière-Rouge.

Mme Julie Godard, directrice générale, et Mme Lise Cadieux, greffière adjointe, sont aussi présentes.

Mme Nicole Bouffard, trésorière, M. Jean-Louis Boileau, directeur du Service d'urbanisme et d'environnement, M. Michel Robidoux, directeur des travaux publics, et M. Sylvain Valiquette, directeur du Service des loisirs et de la culture, sont présents jusqu'à la fin de la séance.

### **OUVERTURE DE LA SÉANCE**

Mme Déborah Bélanger, mairesse de la Ville de Rivière-Rouge et présidente de l'assemblée, adresse le mot de bienvenue aux personnes présentes et ouvre la séance ordinaire. Il est 19h30.

### **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par le conseiller Normand Gravel, appuyé par le conseiller Denis Lacasse et résolu à l'unanimité :

Que l'ordre du jour de la présente séance soit adopté tel que préparé par la greffière adjointe.

Que l'ordre du jour puisse être modifié avec l'assentiment de la majorité des membres du conseil présents.

#### **A Ouverture**

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 6 août 2012

#### **Période de questions du public**

#### **B Gestion financière**

1. Appropriation du surplus accumulé pour l'achat d'un portable et d'un programme

#### **C Gestion administrative**

1. Dépôt des déclarations des intérêts pécuniaires des membres du conseil
2. Rapport de la mairesse sur la situation financière de la Ville et de l'Agglomération
3. Date d'adoption des prévisions budgétaires pour l'année 2013 et du programme triennal d'immobilisations pour les années 2013, 2014 et 2015
4. Dates des séances ordinaires du conseil d'agglomération pour l'année 2013

#### **D Contrats et appels d'offres**

#### **E Avis de motion**

#### **F Adoption des règlements**

#### **G Sécurité publique**

#### **H Transport routier**

23/05-11-12-A



No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal du conseil d'agglomération de Rivière-Rouge

SÉANCE ORDINAIRE DU 5 NOVEMBRE 2012

- I Hygiène du milieu
- J Urbanisme et mise en valeur du territoire
- K Loisirs et culture
- L Divers

### Période de questions du public

- M Levée ou ajournement de la séance ordinaire.

### **ADOPTÉE**

024/05-11-12-A

### **ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 6 AOÛT 2012**

**CONSIDÉRANT** que les membres du conseil d'agglomération ont tous reçu le procès-verbal de la séance extraordinaire du 6 août 2012 dans les délais requis et s'en déclarent satisfaits;

Il est proposé par le conseiller Yves Sigouin,  
appuyé par le conseiller Pierre Payer et résolu à l'unanimité :

Que le procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil d'agglomération du 6 août 2012 soit adopté tel que préparé par M. Pierre St-Onge, greffier.

### **ADOPTÉE**

### **Période de questions du public**

Mme Déborah Bélanger, mairesse, invite les citoyens présents à poser des questions.

Aucune question n'est adressée aux membres du conseil.

### **GESTION FINANCIÈRE**

025/05-11-12-A

### **APPROPRIATION DU SURPLUS ACCUMULÉ POUR L'ACHAT D'UN PORTABLE ET D'UN PROGRAMME**

Il est proposé par le conseiller Normand Girouard,  
appuyé par le conseiller Denis Lacasse et résolu à l'unanimité :

D'autoriser l'achat, par le Service de sécurité incendie de la Ville de Rivière-Rouge, pour et au nom de l'Agglomération de Rivière-Rouge, d'un ordinateur portable Dell Vostro 3560 au coût de 700,00 \$ plus les taxes applicables et du programme Visio 2010 au coût de 375,00 \$ plus les taxes applicables.

Que cette dépense soit prise à même le surplus accumulé de la Ville de Rivière-Rouge dans le cadre de ses compétences d'agglomération pour un montant maximum de 1 235,98 \$.

### **ADOPTÉE**



No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal du conseil d'agglomération de Rivière-Rouge

SÉANCE ORDINAIRE DU 5 NOVEMBRE 2012

### GESTION ADMINISTRATIVE

#### DÉPÔT DES DÉCLARATIONS DES INTÉRÊTS PÉCUNIAIRES DES MEMBRES DU CONSEIL

Conformément aux articles 357 et 358 de la *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités*, les membres du conseil suivants ont déposé une déclaration de leurs intérêts pécuniaires :

Mme Déborah Bélanger, mairesse  
M. Normand Girouard, conseiller  
M. Normand Gravel, conseiller  
M. Denis Lacasse, conseiller  
M. Yves Sigouin, conseiller  
M. André Tremblay, conseiller  
M. Christian Bélisle, conseiller  
M. Pierre Payer, conseiller.

026/05-11-12-A

#### RAPPORT DE LA MAIRESSE SUR LA SITUATION FINANCIÈRE DE LA VILLE ET DE L'AGGLOMÉRATION

La mairesse, Mme Déborah Bélanger, livre son rapport sur la situation financière de la Ville et de l'Agglomération.

Chères Riverougeoises  
et chers Riverougeois,

Il me fait plaisir de vous présenter le rapport sur la situation financière de la Ville et de l'Agglomération de Rivière-Rouge, en conformité avec l'article 474.1 de la *Loi sur les cités et villes*.

#### **Derniers états financiers au 31 décembre 2011**

Les états financiers 2011 ont été vérifiés par M. Daniel Tétreault, comptable agréé. Les auditeurs n'ont émis aucune restriction et indiquent que les états financiers produits présentent fidèlement la situation financière au 31 décembre 2011, conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Le rapport financier de la Ville de Rivière-Rouge (ville centrale) indique un surplus de 189 290 \$. Des revenus plus élevés sont à la source de ce résultat, notamment en redevances de collecte sélective et en taxation complémentaire.

Suite à ce résultat, le surplus accumulé non affecté s'établit au 31 décembre 2011 à 541 019 \$. De ce surplus, une partie importante est réservée pour l'exercice financier 2012 afin de maintenir l'effort fiscal des contribuables à un niveau raisonnable et un montant supplémentaire de 70 000 \$ fut affecté à la réfection du chemin du Lac-Marsan Ouest.

Pour l'Agglomération de Rivière-Rouge, un surplus de 64 875 \$ fut réalisé pendant l'exercice financier 2011, ce qui porte le surplus accumulé non affecté à 106 766 \$.

#### **Derniers programmes triennaux d'immobilisations**

De façon non exhaustive, les acquisitions ou les projets suivants ont été réalisés :

Pour l'Agglomération de Rivière-Rouge :

- ❖ Caméra thermique
- ❖ Pompes à pression
- ❖ Réfection de la piscine municipale;



No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal du conseil d'agglomération de Rivière-Rouge

SÉANCE ORDINAIRE DU 5 NOVEMBRE 2012

### Pour la Ville de Rivière-Rouge :

- ❖ Adoption d'un règlement favorisant le développement résidentiel
- ❖ Création d'un programme de subvention pour favoriser la construction résidentielle neuve
- ❖ Réfection du chemin du Lac-Marsan Ouest
- ❖ Réalisation d'un sondage de satisfaction des citoyennes/citoyens
- ❖ Ouverture de la maison des jeunes dans le secteur Sainte-Véronique
- ❖ Programmation annuelle au centre d'exposition de la gare
- ❖ Poursuite du dossier d'une nouvelle école secondaire
- ❖ Première Ville Verte des Hautes-Laurentides (début de la mise en œuvre du Plan Vert)
- ❖ Entente de partenariat avec Plein Air Haute-Rouge pour le Club Les 6 cantons.

Dans les autres réalisations, notons entre autres de nouveaux modules de jeux dans le secteur Sainte-Véronique, la publication d'un calendrier municipal et une étude pour l'agrandissement du camping au niveau de la montagne.

### **Indications préliminaires pour l'exercice 2012**

De façon prudente, nous pouvons anticiper de terminer l'exercice financier 2012 au niveau de la Ville et de l'Agglomération avec de légers surplus.

### **Rémunération et allocations de dépenses**

En vertu de la *Loi sur le traitement des élus municipaux*, le maire doit inclure dans son rapport annuel une mention des rémunérations et des allocations de dépenses que chaque membre du conseil reçoit. Pour 2012, celles-ci se détaillent comme suit :

		<u>Rémunération</u>	<u>Allocation de dépenses</u>
Maire :	par année	41 477.00 \$	15 310.00 \$
Conseiller :	par année	12 619.00 \$	6 310.00 \$
Maire suppléant :	par mois	350.50 \$	175.25 \$

### Provenant des organismes mandataires ou supramunicipaux (mensuellement ou par réunion)

<u>Organismes</u>	<u>Fonction / comité</u>	<u>Jeton de présence</u>	<u>Rémunération</u>	<u>Allocation de dépenses</u>
<i>Maire</i>				
MRC d'Antoine-Labelle	Préfet suppléant		773.90 \$	
	Conseil d'administration	148.40 \$		
	Conseil des maires	237.44 \$		
	Conférence régionale des élus (CRÉ)	253.00 \$		
	Commission des Ressources naturelles et du Territoire des Laurentides (CRNTL)	204.00 \$		
	Régie intermunicipale des déchets de la Rouge (RIDR)	Comité	85.00 \$	
<i>Conseiller</i>				
	Régie intermunicipale des déchets de la Rouge (RIDR)	Comité de vigilance	85.00 \$	
MRC d'Antoine-Labelle	Délégué sur le Comité aviseur local de la Rouge Matawin		74.30 \$	37.15 \$
MRC d'Antoine-Labelle	Délégué à la Table d'harmonisation Parc national du Mont-Tremblant		74.30 \$	37.15 \$
	Centre régional de services aux bibliothèques publiques des Laurentides (CRSPBL)	76.95 \$		



No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal du conseil d'agglomération de Rivière-Rouge

SÉANCE ORDINAIRE DU 5 NOVEMBRE 2012

### Liste des contrats

Tel que requis par la loi, je dépose au bureau du greffier pour consultation, la liste de tous les contrats comportant une dépense de plus de 25 000 \$ que la Ville a conclus depuis le 1<sup>er</sup> novembre 2011. Je dépose également une liste de tous les contrats comportant une dépense de plus de 2 000 \$ conclus au cours de la même période avec un même cocontractant lorsque l'ensemble de ces contrats comporte une dépense totale qui dépasse 25 000 \$.

### Orientations générales des budgets 2013 et des prochains programmes triennaux d'immobilisations

Nous sommes à élaborer les prévisions budgétaires pour l'exercice financier 2013. Le but recherché est d'augmenter le moins possible la charge des contribuables. Bien sûr, certaines dépenses sont incompressibles et hors de notre ressort, mais nous comptons réduire les dépenses afin d'atteindre nos objectifs.

Nous devons composer avec une augmentation des coûts de l'électricité, de la gestion des matières résiduelles, de la contribution pour les services policiers de la Sûreté du Québec et avec d'autres dépenses qui demeurent incompressibles. De plus, les négociations de la convention collective échue depuis le 31 décembre 2011 se poursuivent et auront, certainement, un impact sur le prochain budget. Toutes ces dépenses ne peuvent être absorbées sans aucune répercussion sur le compte de taxes.

Nous sommes à l'affut des nouvelles subventions disponibles qui sont des sources de revenus potentielles.

Nous prévoyons prioriser les projets suivants :

- ❖ Finaliser la politique familiale
- ❖ Ajout d'un 3<sup>e</sup> puits
- ❖ Mise en place d'un comité pour la construction de logements pour les aînés
- ❖ Ajout d'une station de surpression pour l'eau potable
- ❖ Bouclage du réseau d'aqueduc au sud dans le secteur L'Annonciation
- ❖ Améliorations du réseau routier
- ❖ Affichage directionnel et autres suite à la réalisation de la voie de contournement
- ❖ Participation à un comité en vue d'obtenir la construction d'une nouvelle école secondaire pour conserver et attirer les familles dans la MRC d'Antoine-Labelle
- ❖ Rénovation du bloc de services pour le Village-relais.

Une liste plus détaillée des projets et immobilisations vous sera présentée lors de l'adoption des prévisions budgétaires 2013 dans le cadre des programmes triennaux d'immobilisations.

Je profite de l'occasion pour vous inviter à assister à la présentation des budgets 2013 (Agglomération et Ville), le 17 décembre prochain à compter de 19 heures.

**Déborah Bélanger, mairesse;**

Il est proposé par le conseiller Denis Lacasse,  
appuyé par le conseiller André Tremblay et résolu à l'unanimité :

De publier le présent rapport dans l'édition locale du journal L'Information du Nord.

**ADOPTÉE**



No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal du conseil d'agglomération de Rivière-Rouge

SÉANCE ORDINAIRE DU 5 NOVEMBRE 2012

027/05-11-12-A

### **DATE D'ADOPTION DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES POUR L'ANNÉE 2013 ET DU PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS POUR LES ANNÉES 2013, 2014 ET 2015**

Il est proposé par le conseiller Normand Gravel,  
appuyé par le conseiller Normand Girouard et résolu à l'unanimité :

De fixer la date d'adoption des prévisions budgétaires 2013 et du programme triennal d'immobilisations de l'Agglomération de Rivière-Rouge pour les années 2013, 2014 et 2015 au 17 décembre 2012 à 19h00.

**ADOPTÉE**

028/05-11-12-A

### **DATES DES SÉANCES ORDINAIRES DU CONSEIL D'AGGLOMÉRATION POUR L'ANNÉE 2013**

Il est proposé par le conseiller Normand Girouard,  
appuyé par la conseillère Diane Gargantini et résolu à l'unanimité :

De fixer, conformément aux dispositions de l'article 319 de la *Loi sur les cités et villes*, le calendrier des séances ordinaires pour l'année 2013 mentionnant le jour et l'heure du début de chacune.

Qu'ainsi les séances ordinaires du conseil d'agglomération de Rivière-Rouge auront lieu à 19h30 :

- lundi le 4 février 2013
- lundi le 18 novembre 2013
- lundi le 2 décembre 2013

à la salle du conseil située au 25, rue L'Annonciation Sud à Rivière-Rouge.

Qu'un avis public du contenu du présent calendrier soit publié dans l'édition locale du journal L'Information du Nord.

**ADOPTÉE**

#### **Période de questions du public**

Mme Déborah Bélanger, mairesse, invite les citoyens présents à poser des questions.

Aucune question n'est adressée aux membres du conseil.

029/05-11-12-A

### **LEVÉE OU AJOURNEMENT DE LA SÉANCE ORDINAIRE**

Il est proposé par le conseiller Denis Lacasse,  
appuyé par le conseiller Pierre Payer et résolu à l'unanimité :

De lever la séance, l'ordre du jour étant épuisé. Il est 19h43.

**ADOPTÉE**



No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal du conseil d'agglomération de Rivière-Rouge

SÉANCE ORDINAIRE DU 5 NOVEMBRE 2012

**À moins d'indication contraire dans une résolution, la mairesse n'a pas exercé son droit de vote.**

**Mme Déborah Bélanger, mairesse, donne son assentiment et appose sa signature aux résolutions consignées au présent procès-verbal.**

**LA MAIRESSE**

**LA GREFFIÈRE ADJOINTE**

\_\_\_\_\_  
**Déborah Bélanger**

\_\_\_\_\_  
**Lise Cadieux**